
LA SAVOIE
LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE

CHRONIQUE

Bureau de l'Académie. — Conformément à son règlement, l'Académie de Savoie a procédé à l'élection de plusieurs membres pour constituer son bureau. Ont été élus : M. François DESCOSTES, *président* ; M. le comte DE MARESCHAL, *vice-président* ; M. le marquis D'ONCIEU DE LA BATIE, *trésorier* ; M. l'abbé BURLET, *secrétaire-adjoint*.

Abonnements à la Revue. — On peut s'abonner à *La Savoie littéraire et scientifique* en s'adressant à la librairie Perrin. Prix : pour l'année, 2 fr. 50 ; le n^o, 0 fr. 75.

Séance publique. — Le 7 mars avait lieu dans les salons de l'Académie une séance publique à l'occasion du double concours de la fondation Caffé — qui avait pour objet les sciences naturelles pures et appliquées ayant rapport à la Savoie — et de la fondation Guy (poésie). Cette solennité littéraire avait attiré un brillant et nombreux auditoire dont l'attention soutenue et les chaleureux applaudissements soulignèrent l'éloquence élevée et toujours si pleine d'à-propos de M. Fr. Descostes, la science et l'intérêt de l'analyse fort attachante faite par M. Révil du manuscrit important soumis au concours de la fondation Caffé et l'art délicat du spirituel rapporteur du concours de poésie, M. le comte de Seyssel. Ces discours seront publiés *in-extenso* dans cette Revue.

LAURÉATS DES CONCOURS. — 1^o **Fondation Caffé** : Le prix de 1.500 francs est attribué à M. Marc Le Roux, docteur ès-sciences, conservateur du Musée d'Annecy, pour ses *Recherches biologiques sur le lac d'Annecy*. — 2^o **Fondation Guy** : Une médaille de 200 francs est décernée à M. l'abbé

Joseph Despois, curé de La Muraz (Haute-Savoie), auteur de la poésie intitulée *L'Arbre*. M. Paul Roseland, d'Annecy, auteur de *La Geste de Roland*, et M^{me} Charles Normand, née Petit, d'Aix-les-Bains, auteur de *L'Âme des Saisons*, reçoivent chacun une médaille de 100 francs.

Nouveaux membres de l'Académie de Savoie.

— Ont été élus :

Membres effectifs résidants : M. Maurice Denarié, avocat ; M. François Grange.

Membres effectifs non résidants : MM. les chanoines Gonthier et Albert, d'Annecy.

Membres agrégés : MM. le baron Manno, le marquis Ernest Salteur de la Serraz, Edouard Laracine, le baron Blanc, l'abbé Navatel, Charles Jambois, Albert Jarrin, Charles Arminjon.

Membres correspondants : MM. le docteur Dino Muratore, les chanoines Dunoyer et Marin, le docteur Jules Carotti de Milan, l'abbé Donat Villoud, MM. Faga et Joseph Carlioz, l'abbé Termier, l'abbé Grumel, MM. Amédée Mareschal et Jean Ritz, l'abbé Doix, l'abbé Miquet, le marquis Antoine d'Oncieu de Chaffardon, l'abbé Laurent Mugnier, MM. Charles Marteaux, président de la *Société Florimontane*, et Edouard de Buttet, le chanoine Tissot, supérieur du Grand Séminaire, le chanoine Lafrasse, MM. Charles de Buttet et Félix Perpéchon, l'abbé Alfred Berthier, M. Ferdinand Gabotto.

A propos de la « Savoyarde ». — M. le Président de l'Académie de Savoie nous prie de rectifier une erreur qui s'est glissée dans l'allocution qu'il a prononcée sur *Mgr Hautin intime* et que nous avons publiée dans notre dernier numéro (pages 110 à 125).

Ce n'est pas, en effet, sur l'initiative du vénéré prélat qu'a été entreprise l'œuvre de la *Savoyarde*, ainsi que le porte la note 3 de la page 112. La cloche monumentale de la basilique de Montmartre a été coulée le 11 mai 1891 sous le pontificat du regretté Mgr Leuillieux, enlevé par la mort à son diocèse deux ans plus tard, en mai 1893.

Echange de bons procédés internationaux. —

L'Académie de Savoie ayant proposé à l'une des plus célèbres Sociétés savantes du Piémont, la *Società Storica Subalpina*, d'échanger leurs Mémoires, cette Société s'est empressée d'accepter la proposition et en a fait part à notre Compagnie par la lettre suivante :

Torino, li 17 aprile 1907.

Ill^{mo} Signor Presidente,
dell'Académie de Savoie,
Chambéry.

La Società Storica Subalpina, si considera molto onorata della proposta fattale da cotesto insigne Sodalizio riguardo al cambio delle rispettive pubblicazioni, ha ringrazia cordialmente del gentile pensiero. E come gradira (oltre il cambio avvenire) l'annunziato invio delle *Mémoires de l'Académie*, così prega questa di gradire a sua volta la spedizione che le sarà fatta da parte di questa Società delle due collezione : *Bollettino e Biblioteca*, eccettuato il 1^o fascicolo di quello ed il 1^o volume di questa, esauriti entrambi, ma che verranno forse ristampati in tempo non lontano (almeno il fasc. I del Bollettino) ed allora verranno pure inviati all'*Académie*.

Colla più distinta osservanza della S. V.

P. Il Presidente accente,
F. GABOTTO, *Vice-Presidente*.

Traduction :

La Société historique subalpine se regarde comme fort honorée de la proposition que lui a faite votre insigne Compagnie touchant l'échange de leurs publications respectives, et Elle la remercie cordialement de cette délicate attention. Comme l'envoi annoncé des Mémoires de votre Académie (de même que l'échange à venir) lui sera des plus agréables, ainsi elle prie cette dernière de vouloir bien agréer, à son tour, l'envoi de ses deux collections, Bollettino et Biblioteca, à l'exception du 1^{er} fascicule de l'un et du 1^{er} volume de l'autre, épuisés tous les deux, mais qui seront sans doute réimprimés prochainement (au moins le fascicule 1^{er} du Bulletin). Ils seront pareillement alors adressés à votre Académie.

Avec la considération la plus distinguée, etc.

P: le Président absent,
(Signé) : F. GABOTTO, Vice-Président.

Chargé spécialement de cette mission dans la dernière séance de l'Académie, M. le Président a adressé à la *Società Storica Subalpina*, en la personne de son président, la lettre suivante :

Chambéry, le 8 mai 1907.

Monsieur le Président,

Je viens, au nom de l'Académie de Savoie, vous remercier du fond du cœur de votre gracieuse lettre du 17 avril et vous prier d'exprimer à votre illustre Compagnie la reconnaissance de la nôtre pour l'empressement et l'amabilité qu'elle a mis à répondre à notre proposition d'échange. Vos deux précieuses collections auront dans notre bibliothèque la place d'honneur qui leur est si légitimement due ; nos successeurs les consulteront après nous et elles y resteront comme le vivant témoignage de la confraternité qui unit les savants des deux nations amies et en particulier les travailleurs de Piémont et de Savoie.

Vous et nous, Monsieur le Président, nous avons huit siècles d'histoire commune. En ce qui nous concerne, indissolublement attachés à la patrie française, à laquelle, déliés de leur serment, nos pères se sont donnés, nous conservons la mémoire du cœur. Le trait d'union entre nous est précisément l'histoire de cette maison royale qui règne sur votre beau pays d'Italie, mais qui porte notre nom et qui a, dans nos montagnes, à la fois sa tombe et son berceau ; aussi, devenus sans retour les Français de la frontière, nous serons toujours heureux, à travers ce tunnel du Fréjus percé par le génie d'un des nôtres, de serrer la main à nos voisins d'outre-monts et de contribuer ainsi à rendre plus étroits les liens que la Providence a créés entre deux grands peuples, de même race, faits pour s'entendre, pour s'estimer et pour s'aimer.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'hommage de ma respectueuse sympathie et de ma considération la plus distinguée.

Le Président de l'Académie de Savoie,

Fr. DESCOSTES,

ancien bâtonnier du barreau de Chambéry.

Lettre de M. le Chanoine Marin. — M. le chanoine Marin, curé de la Métropole de Chambéry, récemment nommé membre correspondant de l'Académie de Savoie, a

adressé à M. le Président la lettre suivante qu'on nous saura gré de reproduire :

Chambéry, le 25 février 1907.

« *A Monsieur l'avocat Descostes, Président de l'Académie de Savoie.*

« Monsieur le Président,

« Bien grande a été ma surprise, quand j'ai reçu la nouvelle et le diplôme de la flatteuse distinction dont m'honore l'Académie de Savoie. En jetant un coup d'œil impartial sur mon passé, j'ai la déception de n'y pas trouver les titres qui justifieraient le grand honneur qui m'est décerné. Le choix de l'illustre Société, dont vous êtes le sympathique Président, me laisse perplexe et confus. Les Sciences, les Belles-Lettres et les Arts sont des régions fortunées, dont j'ai entendu dire beaucoup de bien, dont vos écrits en particulier nous apportent souvent les senteurs embaumées, mais à l'intérieur desquelles je n'ai jamais eu jusqu'ici le courage de m'aventurer, pour y faire quelque découverte, ou pour en considérer les splendeurs.

« En portant son attention sur moi, l'Académie de Savoie a voulu faire envers la personne du Curé de la Métropole un acte de pure et haute bienveillance qui me touche vivement et qui éveille dans mon cœur une profonde reconnaissance.

« Mais je serais bien mal avisé, si je ne considérais pas votre choix comme une indication et un stimulant. Vous m'invitez d'une façon aimable et discrète à collaborer plus effectivement à votre œuvre, à puiser avec plus d'enthousiasme dans les richesses littéraires et artistiques ce qui peut embellir et faire aimer davantage les enseignements moraux et religieux dont j'ai la charge, à faire quelque chose pour augmenter le prestige de notre chère Savoie, dont votre Académie soutient si brillamment la gloire.

« Je n'oublierai pas le devoir qui m'incombe de correspondre à ces vues, dans la mesure de mes forces et de mes loisirs, et de m'attacher par les liens les plus solides à l'ancienne et glorieuse Société qui m'a reçu, sans conditions, au nombre de ses membres correspondants.

« Quant à vous, Monsieur le Président, que j'accuse tout bas d'avoir pris l'imprudente paternité de mon affiliation à votre docte Compagnie, je vous prie de vouloir bien être l'interprète de mes remerciements auprès de vos éminents Collègues et d'agréer les fleurs et les fruits du seul arbre dont je suis propriétaire, la tendre et respectueuse affection dont je vous proclame le principal usufruitier.

« MARIN, *Chanoine, Curé.* »

Nécrologie. — D'une allocution prononcée par M. Révil, président, dans la séance de la Société d'histoire naturelle de Savoie du 17 février 1907, nous extrayons les lignes suivantes :

« A la dernière heure, j'apprends avec la plus vive émotion la mort de M. Marcel Bertrand, membre de l'Institut, ingénieur en chef des Mines, décédé le 13 février, en son domicile, 75, rue de Vaugirard, à Paris. Personnellement, j'eus avec lui les rapports les plus sympathiques, et je conserverai de nos courses communes dans les Alpes, voire même des dangers affrontés ensemble dans l'intérêt de la Science, un souvenir ineffaçable.

« Nous avons été heureux de l'attacher à notre société en qualité de membre honoraire, parce qu'il avait publié sur la Savoie des travaux de la plus haute valeur, qui ont apporté la lumière sur des questions non résolues avant lui. Si la géologie des environs de Beaufort (Chaîne du Mont-Joli) et celle de la Haute-Tarentaise n'offrent, à l'heure actuelle, presque plus de problèmes à résoudre, c'est à lui que nous le devons. Si la question des « *phénomènes de recouvrements* », entrevue par lui dans les chaînes du Chablais, est entrée dans la Science, c'est grâce à la *géniale* interprétation qu'il sut leur donner ; aussi ses travaux, universellement connus et appréciés dans le monde géologique, assurent-ils à sa mémoire un souvenir impérissable. »

A travers les Livres et les Revues. — M. Pierre Arminjon, professeur à l'École Khédiviale de Droit du Caire, a publié, outre un article remarqué sur *Les irrigations en Egypte et les projets récents du gouvernement égyptien* (dans la *Revue des Deux-Mondes*, 15 septembre), un ouvrage important sur *L'enseignement, la doctrine et la vie dans les Universités musulmanes d'Egypte*; Paris, Alcan, 1907 : 294 pages. Sous la conduite de ce guide informé et judicieux, nous pénétrons dans les mystérieuses mosquées où se forment des milliers d'étudiants, nous apprenons à connaître les mœurs étranges de ces Universités Orientales si peu connues en Occident.

— Mgr Bottero, évêque de Kumbakonam (Indes anglaises), a publié divers ouvrages en tamoul et en bengali pour instruire et édifier les populations indigènes de son vaste diocèse, Signalons en particulier : un *Livre de lecture*, *Les Apparitions de la Sainte-Vierge à Lourdes*, des *Vies de Sainte Thècle*, de *Sainte Cécile*, de *Sainte Agathe*.

— M. Schaudel publie dans les *Annales de l'Institut archéologique* du Luxembourg (tome XLI, 1906) une monographie de *La Seigneurie de Breux*. C'est une esquisse précise et documentée de l'histoire de ce fief, du XI^e siècle au XIX^e. Le même auteur a traduit, avec une rare exactitude non dépourvue d'élégance, une partie d'un ouvrage allemand de MM. Penck et Brückner sur *Les Alpes françaises à l'époque glaciaire*, concernant notre région (*Annales de l'Université de Grenoble*, 4^e trimestre 1906 et 1^{er} trimestre 1907).

— M. A.-Ch. Hollande publie sa thèse de Doctorat en pharmacie, *Etude physico-chimique du sang de quelques insectes*, dans les *Annales de l'Université de Grenoble*, 1^{er} trimestre 1907, p. 65-98 ; travail fort curieux sur la toxicité du sang de certains insectes.

— Le Révérendissime Père Abbé Dom Symphorien, prieur d'Hautecombe, vient d'éditer *La Règle cistercienne primitive, telle qu'elle fut enseignée et pratiquée par Saint Bernard*, entièrement traduite sur le texte du manuscrit type de Citeaux du XII^e siècle, avec un supplément pour les Moniales (Lerins

1906, in-24, xix-302 p.) — Cette œuvre de science et de piété, qui a reçu les éloges appréciés de la *Revue Mabillon* (février 1907, p. 318), est en même temps un tableau historique de la vie intime des Cisterciens primitifs et un code spirituel basé sur les plus pures traditions de cet Ordre religieux si vénérable. — Dans une autre étude d'archéologie religieuse, parue dans une revue allemande, la *Cistercienser-Chronik* (tom. XVIII, 1906, p. 304-314), sous le titre de *Simple Notes sur la coule cistercienne*, le savant prélat précise les divers sens du mot *cuculla* et les transformations successives de cette partie du costume monacal.

— M. le chanoine Frutaz, d'Aoste, publie dans le XIX^e Bulletin de la *Société Académique du Duché d'Aoste* deux notices intéressantes et documentées, l'une sur Pierre Roncas et la bulle d'érection du Collège Saint-Bénin d'Aoste (1^{er} février 1596), l'autre sur Mgr Gazin, évêque d'Aoste, ambassadeur d'Emmanuel-Philibert (en 1557).

— M. l'abbé Thomas Doix, de l'Académie de Savoie, vient d'éditer chez Victor Reteaux (82, rue Bonaparte, Paris) un ouvrage appelé à un grand et légitime succès à une époque où les questions religieuses passionnent tous les esprits. *La Vérité religieuse mise à la portée de tous* : tel est le titre de ce beau livre (in-12 de 461 pages) dont nous ne saurions trop recommander la lecture. C'est la moisson et le couronnement d'une longue vie, tout entière consacrée à la pratique des plus austères vertus en même temps qu'à l'étude de la haute philosophie et à l'apostolat de la chaire.

Ceux qui veulent s'éclairer y trouveront la lumière ; ceux qui veulent se mettre à même de défendre leurs croyances, des armes puissantes et irrésistibles.

Toutes nos respectueuses félicitations au vénérable et savant écrivain, dont la nouvelle œuvre fait honneur à son pays de Savoie.

LES MÉCÈNES DE SAVOIE

DISCOURS

PRONONCÉ

à l'ouverture de la Séance publique du 7 Mars 1907

PAR

M. François DESCOSTES

Président de l'Académie

MESSIEURS,

Si nous n'avons pas en Savoie de grands jours d'Auvergne, notre Académie, plus modeste, a tout au moins ses matinées de la Mi-Carême; avec la coquetterie d'une nonagénaire désireuse de montrer à ses amis qu'elle est encore de ce monde et qu'elle n'a rien perdu de ses facultés mentales, elle a convié aujourd'hui l'élite de la société chambérienne à venir oublier dans ce paisible salon les préoccupations du dehors et à demander au culte désintéressé des lettres quelques instants de cette détente de l'esprit et de cet épanouissement du cœur dont le besoin se fait de plus en plus sentir au cours de la période agitée que nous traversons...

L'empressement avec lequel vous avez répondu à notre appel nous prouve une fois de plus que si, dans la vie publique, bien des questions nous divisent et bien des points noirs obscurcissent notre horizon, l'*entente cordiale*, à l'ordre du jour dans les hautes régions diplomatiques, est entre nous chose facile lorsqu'il s'agit de glorifier la petite France des Alpes, les ouvriers, arrivés au terme, qui ont enrichi son patrimoine et les travailleurs, en pleine activité de production, qui continuent noblement la tâche à eux léguée par leurs devanciers.

Ne nous plaignons pas, Messieurs, de cette tradition vénérable ; elle est comme la dernière épave du passé disparu en même temps que la semence de l'avenir mystérieux que nous ménagent les vues insondables de la Providence ; elle constitue la chaîne indestructible qui unit les vivants et les morts et elle assure à l'être moral, dont nous sommes les parcelles éphémères et les cellules renouvelables, la stabilité, la pérennité et j'ajouterai l'*originalité*, ce fleuron de notre couronne provinciale dont nous sommes si justement jaloux ; car n'est pas original qui veut, et il vaut mieux, — comme disait un Burgrave, — ne ressembler à personne que ressembler à tout le monde...

C'est la pensée à laquelle ont obéi les Mécènes qui, depuis cent ans bientôt, ont doté la Savoie de ces fondations généreuses grâce auxquelles notre Compagnie, qui en est la dispensatrice, peut récompenser tous les efforts tentés pour accroître nos trésors intellectuels, embellir notre jardin littéraire, fouiller les coins inexplorés de notre histoire et élargir le domaine de nos travaux scientifiques.

Si nous cherchons, en effet, à pénétrer le for intime des de Loche, des Guy, des Caffé, des Bonjean attachant leurs noms à des prix d'histoire, de poésie, de science ou de vertu, je découvre en eux à la fois de ces âmes tendres et expansives, qu'au XVIII^e siècle on appelait « les hommes sensibles », et de ces esprits larges et élevés pour lesquels l'amour du vrai, du beau et du bien plane au-dessus du souci de la matière et des mesquines préoccupations de la vie courante.

Pourquoi ne pas le dire, puisqu'il n'y a là rien que de très avouable, l'inspiration patriotique ne s'est-elle pas doublée chez eux d'un égoïsme et d'une ambition bien humaine ? Quand on arrive à ce versant qui est d'ordinaire l'*âge des bienfaiteurs*, l'expérience des hommes et des choses vous apprend que tout ici-bas n'est que vanité et que le mot de l'Écriture est bien à la fois le

dictamen de l'éternelle sagesse et la formule de la réalité vécue.

Un homme, si grand qu'il soit, vient à disparaître. Qu'en reste-t-il, au bout de quelques jours ? Sa dépouille est à peine refroidie ; sa tombe, à peine fermée, que l'oubli jette aux quatre vents le souvenir de ses œuvres, quand l'envie, plus forte que la mort, ne s'attaque pas à sa mémoire. Des successeurs pressés envahissent la place qu'il occupait et où il se croyait *inremplaçable*. Le roi est mort, vive le roi ! C'est la règle, même en République ; et le Panthéon lui-même n'en a pas défendu les restes de Mirabeau.

Il n'est pas donné à tout le monde d'être grand homme et il vaut mieux ne pas l'être à la façon de quelques-uns, qui viennent pourtant de trouver place dans ce caveau provisoire ; mais tout homme digne de ce nom peut et doit aspirer à être *quelqu'un*, à creuser son sillon et à marquer son passage, de façon à ce que sur sa tombe on puisse inscrire cette épitaphe qui, dans sa banalité, est la plus enviable de toutes : *Transiit benefaciendo !*

N'importe que, une fois arrivé à la borne fatale que tôt ou tard il lui faut bien franchir, le voyageur, s'il a le courage de se placer en face de la vérité vraie, ne doive se dire : « Que la vie est donc peu de chose ! Quand j'aurai passé comme tant d'autres, que subsistera-t-il de mes efforts, de mes jours et de mes nuits de travail, de mes expériences de chimiste, de mes découvertes d'archéologue, de mes inspirations de poète, de mon ardeur à conquérir le monde et de mes prétentions à le renouveler ? Un peu de la poussière que le vent emporte, — une ride sur la surface des eaux... ».

Si j'étais un prédicateur de carême, — ce que pourrait vous laisser croire le ton larmoyant de cette harangue pluvieuse, — je dirais avec ma sincérité de croyant qu'à cet angoissant problème la foi chrétienne apporte une

réponse qui seule peut expliquer le secret de la vie, lui assigner son but vrai et arracher à la mort son masque désespérant et son énigme indéchiffrable ; mais je ne dois pas oublier que nous ne vous avons point invitées, Mesdames, pour entendre la lecture d'un sermon de Bourdaloue sur les fins dernières et, puisque nous devons rester ici sur le terrain de la mondanité, combien je comprends la douce et sereine philosophie de ces passagers qui tiennent à se survivre à eux-mêmes et à se réincarner dans une œuvre de bienfaisance, d'amélioration morale, de réforme sociale ou de progrès intellectuel ! Qui se souviendrait de Jean-Baptiste-Antoine Auger, baron de Montyon, le célèbre philanthrope, sans les munificences dont il a légué la disposition à l'Académie française ; et, en dépit de leurs mérites, qui songerait de nos jours au comte de Loche, à l'avocat Guy et au docteur Caffé s'ils n'avaient eu l'heureuse inspiration de faire de notre Compagnie l'exécuteur testamentaire de leurs libéralités ?

De même que l'orgueil, quand il s'applique à la race, l'égoïsme, quand il se traduit par de tels actes d'altruisme, devient lui-même une vertu ; car il est la manifestation, non pas d'un sentiment de vanité puérile, mais d'une mentalité faite de belle et bonne humanité. Il semble qu'en délibérant avec soi-même chacun de ces multiplicateurs d'énergies se soit tenu ce langage :

« L'ombre s'étend sur la montagne ; bientôt les dernières lueurs du soleil couchant se seront fondues dans l'uniformité des horizons.

Le soir ramène le silence :
Assis sur ces rochers déserts,
Je suis dans la vague des airs
Le char de la nuit qui s'avance (1).

« Encore quelques jours, quelques années peut-être et je serai, moi aussi, emporté par le courant. Une heure

(1) LAMARTINE, Méditations poétiques, *Le Soir*.

sonnera, lointaine ou rapprochée, où, sans que mon âme cesse de vivre, mon cœur cessera de battre. Il me faudra quitter pour toujours le pays natal, les êtres aimés, la famille, les proches, les amis, et cette autre famille au cercle plus étendu, celle des compatriotes au milieu desquels j'aurai fait la courte traversée d'ici-bas. Eh bien ! je ne veux pas m'en aller tout entier ; en me séparant d'eux, je serai consolé si je songe que, de loin en loin, mon nom retentira à leurs oreilles, ma silhouette réapparaîtra à leurs yeux ; qu'après eux leurs enfants me béniront sans m'avoir connu ; que de la poussière de mon tombeau sortira la moisson périodique de nouvelles vertus et de plus brillantes conquêtes dans le domaine des sciences, des lettres et des arts et que, si une mystérieuse communication relie les vivants et les morts, mon âme invisible pourra revenir assister à ces joûtes pacifiques, voltiger sur le champ clos du tournoi et sourire aux lauréats des palmes auxquelles mon nom restera attaché ».

Ce n'est pas s'aventurer, Messieurs, ni les diminuer que de prêter à nos bienfaiteurs ce monologue qui traduit à sa façon ce secret désir de survivance auquel nulle âme humaine ne demeure étrangère... N'est-il pas l'une des preuves de son immortalité et quel est le passant, si humble qu'il soit, qui, au moment d'entreprendre le grand voyage, ne se rattache au monde qu'il va quitter par l'espérance de conserver avec les êtres aimés les relations rompues et de les renouer au séjour des éternels rendez-vous ?

Mais il y a, Messieurs, à l'œuvre des fondateurs de nos Concours une autre pensée inspiratrice dont il serait injuste de marchander le bénéfice à leur mémoire. Cette pensée, qui est en quelque sorte notre raison sociale, forme, mise en action, l'un des traits caractéristiques de la petite agglomération d'hommes qui, en venant se fondre dans l'unité française et apporter à la patrie commune le concours de toutes leurs forces vives, n'en

ont pas moins conservé jalousement l'amour et le culte du terroir.

Au dehors, en dépit des merveilleuses applications de la science, qui ont transformé les conditions de la vie en supprimant les distances et en multipliant les contacts, nous en sommes encore au *Petit Savoyard* de Guiraud. Les préjugés sont plus forts que la vapeur, l'électricité, le téléphone et l'automobile réunis. A Paris, quand, sur le boulevard, on parle de la Savoie, certes, ce n'est pas pour en méconnaître l'austère beauté, l'honnêteté native et les vertus solides comme le granit de ses montagnes ; mais il y a dans cet hommage lui-même une nuance, — je ne dirai pas de dédain, — de commisération fraternelle, qui porte les grands frères à traiter leurs cadets comme de pauvres hères condamnés à s'expatrier pour demander à la capitale les ressources que leur marchande l'avarice d'un sol ingrat où la fantaisie de Dame Nature les a fait naître.

Joseph de Maistre, à Saint-Pétersbourg, répondait à une grande dame qui l'interrogeait sur le lieu de sa naissance : « C'est Chambéry en Savoie, preuve qu'en pareille matière on peut tout se permettre ». Trait plaisant, que rappelait le marquis Costa dans son discours de réception à l'Académie française, mais que le grand homme eût bien fait de compléter en ajoutant que ses quarante années de séjour sur la place de Lans, dans le contact des vigoureux esprits qui peuplaient le Sénat de Savoie et les salons chambériens, n'avaient pas été étrangers à la formation de son puissant génie.

Un siècle après Joseph de Maistre, je ne dirai pas que nous en sommes encore à l'heure du cadran des bords de la Néva ; mais il s'en faut que ce que j'appellerai la *science de la Savoie* ait suivi la marche ascendante qui a marqué à notre époque le développement de toutes les sciences.

D'où cela vient-il ? Serions-nous, par hasard, nous, gens de Savoie, en retard sur le reste de la famille ? Ne sommes-nous pas vêtus, comme tout le monde, à la mode de Paris ? Nos gars ne font-ils pas bonne figure aussi bien sous le béret du petit chasseur alpin que sous le casque du cuirassier ou la tunique à brandebourgs de l'artilleur ? Nos avocats sont-ils moins bavards ; nos magistrats, moins judicieux ; nos écrivains, moins féconds ; nos industriels, moins actifs ; nos magasins, moins reluisants ; nos travailleurs, moins laborieux ; nos portiques, moins athéniens, et nos femmes, ...moins françaises ?

Non ! L'assimilation est complète ; la fusion, définitive. Faite avant l'heure, l'union des esprits, des cœurs et des intérêts est sanctionnée par un demi-siècle d'épreuve et la patrie sait qu'il n'est pas de province où le drapeau tricolore, sa sauvegarde et son image sacrée, ait de plus fidèles et de plus solides défenseurs. Et pourtant le vieux préjugé, bien qu'affaibli, subsiste encore ; et, quand il s'agit de notre petit coin de terre, certaines bonnes âmes nous gratifient en tout bien tout honneur d'une tendresse compatissante dont les vieux Allobroges ne sentent pas précisément le besoin. Au cours de ce rude hiver, nous passons tous, aux yeux de nos amis de l'avenue de l'Opéra, pour être ensevelis sous les neiges et pour attendre, isolés du monde, l'apparition des cygognes, la venue des hirondelles et le rétablissement des communications ; et, quand est venue la saison d'été, la Savoie demeure, — pour le *profanum vulgus*, que certain typographe de ma connaissance traduisait un jour par le *professeur Vulgen*, — le pays que l'on admire, où il fait bon passer, mais qui semble fermé à la douceur de vivre.

A quoi tient donc, Messieurs, cette mentalité persistante qui s'attache à notre cirque bien-aimé comme le lierre aux ruines ? Ce sont, de nos jours, les intellectuels qui font l'opinion. Or, il en est trop qui, bien que possédant, les uns, une science véritable, d'autres, des clartés

de tout, sont atteints de cécité complète quand il s'agit du triangle géographique à travers lequel se déroule pourtant le grand chemin des communications mondiales. Dans un traité qui est devenu classique et qui le mérite, à cette virgule près, un de nos géologues les plus illustres, M. de Lapparent, met tout uniment le Mont-Blanc en Suisse. Sans commettre cette erreur, le numéro de février d'un ouvrage de vulgarisation, édité par la librairie Delagrave, s'apitoie sur le sort des pauvres petits Savoyards : « Ce splendide et *pauvre* pays, qui a le mont Blanc, la rive du Léman et le lac du Bourget, la percée du Mont-Cenis, — les merveilles de la nature et celles de l'industrie humaine, — et *qui ne peut pas nourrir ses habitants*, c'est notre Suisse française ».

Un journal de notre ville protestait hier contre cette caricature ; mais, sans prendre les choses au tragique, le meilleur moyen d'épargner à la Savoie l'intérêt compatissant que lui portent les voyageurs en chambre des bords de la Seine, c'est de l'ouvrir toute grande et, avant d'entreprendre la percée du Petit-Saint-Bernard, qui compte dans nos rangs des protagonistes aussi tenaces qu'éclairés⁽¹⁾, de dissiper les ténèbres de l'ignorance boulevardière et de prouver au pays par nos œuvres que, sans avoir la prétention d'être un Eldorado ni un nouvel Eden, la Savoie, riche de sa « houille blanche »⁽²⁾, de ses pâturages, de ses forêts, de ses vignes, de ses pittoresques aspects, fécondée par les découvertes de l'industrie moderne, est en somme une province qui n'a rien à envier aux autres et qui, « si elle est chère à ceux qui l'habitent, selon le mot gracieux d'Amédée Achard, le devient à ceux qui la traversent ».

Telle est la noble pensée qui a inspiré toutes les entreprises d'intérêt général et de progrès intellectuel, grâce

(1) Nos éminents compatriotes, MM. Gotteland, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, et Jarrin, bâtonnier du barreau de Chambéry.

(2) Célébrée, dans la langue de Cujas, par le président Pascaud.

auxquelles notre petit pays peut revendiquer une place d'honneur à la table nationale. Telle est la devise de notre Syndicat d'initiative, qui, sous la présidence du marquis de la Serraz, travaille avec tant d'ardeur et de succès à la *pénétration* des Alpes françaises. C'est le mobile qui nous unissait, il y a trente ans, lorsque nous fondions l'institution de nos Congrès de Sociétés savantes ; et ce n'est pas sans une vive émotion qu'hier, à propos de celui d'Aix-les-Bains, si heureusement organisé par nos amis, le comte de Seyssel et l'abbé Burlet, nous recevions, au sujet du superbe volume édité par leurs soins, cette appréciation flatteuse de l'un des princes de la science française, M. Stanislas Meunier :

« C'est comme une quintessence de l'esprit et du cœur, de l'âme en un mot de cette « petite patrie dans la grande » qu'est votre Savoie, et on retire de sa lecture, par un bien consolant exemple, une confiance dans la vitalité et dans l'énergie de nos provinces, qui n'est pas de trop pour résister aux tendances pessimistes qui se multiplient tous les jours ».

Il me plaît, Messieurs, d'entendre l'éminent professeur de géologie au Muséum d'histoire naturelle représenter l'îlot où Dieu nous a fait naître comme une leçon vivante d'énergie et comme une barrière contre ce scepticisme désabusé et ce *rienisme* à la Scopenhaüer qui tendent à étouffer dans l'âme des jeunes générations tout ce qui fait la grandeur et la beauté de la race française.

Non ! Messieurs, ne soyons pas pessimistes ; en dépit des prédications dissolvantes et des horizons embrumés, gardons intacte notre foi dans l'avenir de nos deux patries, la petite et la grande, qui n'en font qu'une dans nos cœurs. Pendant que nos fils, fraternellement réunis à l'ombre du drapeau, travaillent, silencieux, sous les ordres de leurs admirables chefs, à se rendre dignes des sacrifices que la patrie pourrait leur demander, si elle était menacée dans son intégrité, — nous, les

territoriaux de la science, relevons d'une main vigoureuse l'outil que nous ont légué ceux des nôtres qui ont voulu développer sur notre sol le culte de l'idéal qui rapproche de Dieu, celui de la poésie qui nous fait oublier les marécages de la plaine et contempler les cîmes. Saluons les semeurs d'outre-tombe, grâce auxquels notre terre féconde peut être explorée dans tous les tréfonds de sa constitution géologique ; notre histoire, dans toutes les phases de son cours glorieux ; nos horizons, dans toutes les inspirations qu'ils suggèrent à la lyre de nos poètes.

Au prix de la fondation Caffé nous avons dû déjà l'*Economie Alpestre*, l'œuvre capitale de Félix Briot ; à celui de la fondation Guy, les premières révélations du talent de Pierre Veyrat, de Marguerite Chevron, d'Alfred Puget, de Charles Burdin. C'est à lui que nous devons d'avoir, il y a quelque quinze ans, couronné *ex-œquo* dans le même concours *Rebecca* et la *Légende de l'Art*, Henry Bordeaux et Emmanuel Denarié, les deux frères-savoyards, le chantre des *Rocquevillard* et le poète exquis de *Fra Angelico* qui, il y a un mois, faisaient applaudir le nom et les œuvres de la Savoie sur la scène d'un théâtre voisin de la librairie Delagrave : — les *samedis de Madame* (1) nous ont ainsi vengés des *lundis* de certaine revue parisienne...

Non ! bien décidément, l'heure n'est point venue de prononcer l'oraison funèbre d'une province qui a les succès de la veille pour gage des victoires du lendemain. On ne dira pas de nous : « La Savoie se meurt ! la Savoie est morte ! » Mais si elle vit et si elle peut contempler l'avenir d'un regard assuré, elle le doit à ceux qui ont fondé le culte de sa beauté et doté notre petite église, celle-là d'une indiscutable orthodoxie et plus solide sur ses bases que celle des Saints Apôtres de la rue Legendre.

(1) Conférences littéraires organisées au théâtre du Gymnase.

Honneur, Messieurs, à ces ancêtres qui ont eu l'art de ménager à leur mémoire la plus douce des immortalités de ce monde et de continuer après eux l'œuvre de philanthropie, de civilisation et de progrès à laquelle, dans des sphères différentes, tous les deux s'étaient consacrés !

Si nous avons aujourd'hui des couronnes à distribuer et des heureux à faire, n'oublions pas que c'est à eux, avant tous autres, qu'en revient le mérite ; et, au moment de décerner les lauriers de nos Concours et de donner la parole aux arbitres autorisés qui vont nous en révéler les secrets, saluons dans leurs vieux cadres les nobles figures de ceux qui les fondèrent et sachons, nous les vivants, rendre hommage à l'œuvre de nos morts !

RAPPORT

SUR LE

Concours d'Histoire Naturelle

MESDAMES, MESSIEURS,

En admirant la nappe bleue de nos lacs de Savoie et en se promenant sur leurs bords, les personnes peu familières avec les sciences de la nature ne se doutent guère du nombre de problèmes que soulève leur étude. Il s'agit d'en établir la topographie, de faire connaître les lois régissant leur alimentation et leur écoulement, la transparence et la température de leurs eaux, et même d'essayer une explication de leur origine. C'est le programme que s'est tracé, il y a quelques années, et qu'a rempli de façon magistrale M. André Delebecque dans un ouvrage intitulé : « *Les Lacs français* ». — D'autres recherches, comportant des connaissances d'un autre ordre, ont trait aux êtres peuplant ces lacs : animaux et plantes. Elles constituent une science spéciale : la biologie lacustre ou *limnobiologie*, branche importante de l'histoire naturelle appelée, — comme l'écrivait récemment le Dr Ernest Rousseau, de Bruxelles⁽¹⁾, — à rendre les services les plus signalés à tous ceux qui s'occupent d'*aquiculture*.

De plus, à côté des études séparées de groupes d'êtres des deux règnes organiques, la Science moderne s'applique à considérer dans une vue d'ensemble les sociétés d'êtres, animaux et végétaux, habitant dans le même milieu, pour établir leurs relations réciproques. « Il est d'importance essentielle, dit M. F.-A. Forel, de Morges⁽²⁾, pour l'étude de la biologie générale d'une région, de

(1) *Annales de Biologie lacustre*, publiées sous la direction du Dr Ernest Rousseau, t. I, fasc. 1 (mars 1906).

(2) *Annales de Biologie*, loc. cit., p. XIV.

décrire non seulement la faune et la flore comme groupes isolés, mais les sociétés d'êtres vivants comme ensemble de la population ».

Des recherches de cette nature n'avaient pas encore été entreprises pour nos lacs de Savoie ; ce sont celles dont s'est occupé M. Marc Le Roux, et qu'il vient de présenter au concours de l'Académie de Savoie sous le titre de « *Recherches biologiques sur le lac d'Annecy* ».

Les études de cet ordre passionnent à bon droit non seulement les naturalistes, mais aussi les littérateurs et les philosophes. Ne s'agit-il pas, en effet, de soulever le voile qui cache les origines de la vie, de comprendre l'évolution des êtres, d'expliquer la raison de leur habitat ? C'est dans ce but qu'ont été créés en France de nombreux laboratoires maritimes : Wimereux et Saint-Waast, sur les bords de la Manche ; Roscof et Arcachon, sur les bords de l'Océan ; Banyuls et Marseille, sur ceux de la Méditerranée. La noble émulation qui anime les chercheurs commence à porter ses fruits, et d'importantes questions ont été résolues. Toutefois, ce sont les êtres marins qui ont eu le privilège d'attirer l'attention des savants, et il n'existe qu'une seule station consacrée aux études lacustres : celle de Besse, dans le massif du Mont-d'Or, fondée par la Faculté des Sciences de Clermont-Ferrand.

Comme travail d'ensemble, on ne peut guère citer qu'un Mémoire de M. le professeur Magnin, de Besançon, sur la « Végétation des lacs du Jura », où sont cataloguées, entr'autres, les plantes des lacs d'Aiguebelette et du Bourget. Il n'en est pas de même en Suisse, où la faune des lacs a donné lieu aux publications de MM. Forel, du Plessis, Asper, Imhof, Weissmann, publications qui sont remarquables à divers points de vue. Le premier de ces auteurs a consacré au lac Léman une série de volumes de haute valeur. M. Marc Le Roux a tenté pour le lac d'Annecy, — et avec succès selon nous, — ce qui a été fait par le naturaliste vaudois ; c'est le résultat de ses explorations qu'il nous apporte aujourd'hui. Il était,

mieux que personne, préparé à cette tâche. Docteur ès-sciences, ancien chef de travaux zoologiques à la Faculté des Sciences de Caen, il avait effectué de nombreuses pêches littorales et pélagiques sous la direction de son maître le professeur Yves Delage, de l'Institut ; il était donc tout désigné pour s'occuper de biologie lacustre. Ses recherches, nous dit-il, ont commencé dès 1892, d'abord, par des observations isolées, puis, poursuivies régulièrement chaque mois, pendant un nombre d'années allant de 1895 à 1905. On ne peut douter que le travail qui nous est présenté ne soit au courant de l'état actuel de nos connaissances dans ce domaine spécial.

Je vous en résumerai sommairement les principales données, en laissant de côté la partie systématique, pour m'en tenir aux considérations générales.

Avant d'étudier la population lacustre, notre confrère nous en fait connaître la demeure. Il consacre le premier chapitre de son ouvrage à une description physique du lac, ainsi qu'à ses éléments limnologiques : superficie, pluies, température des eaux, rôle des affluents et des sources qui l'alimentent.

A ce propos, — et pour vous démontrer qu'il n'y a pas incompatibilité entre l'art et la science, — je ne saurais mieux faire que de vous donner lecture des pages que consacre M. Le Roux à la description du lac, pages qu'apprécieront tous ceux qui se sont promenés sur ses rives :

Le lac d'Annecy, dont la direction générale est N. W-S. E., est creusé sur le bord extérieur des hautes chaînes calcaires du Genevois, dont les premiers plis en constituent la muraille orientale.

Au Nord s'étend la vaste plaine des Fins, ancien delta d'alluvions d'un Fier post-glaciaire, qui s'appuie d'un côté aux collines molassiques d'Annecy-le-Vieux et qui, de l'autre, s'avance dans le lac par la côte marécageuse d'Albigny.

Brusquement, à l'Est, montent les talus hauteriviens boisés de

la montagne de Veyrier, couronnés par une falaise calcaire urgienne abrupte qui s'élève jusqu'à la cote 1300^m, pour s'abaisser, par rupture de voûte, au passage de la trouée de Bluffy, résultat du formidable déblayement dû à l'érosion post-glaciaire.

Sous les crêtes déchiquetées de Lanfon et de Muraz dévalent des prairies et des bois arrêtés un moment par la butte nummulitique de la forteresse féodale de Menthon, ou tranchés net par les escarpements jurassiques de Saint-Germain.

Tout en bas, comme une gigantesque masse effondrée, s'écrase ce paradoxal Roc de Chère, dont le plateau gréseux entaillé de vallons tourbeux s'étend à l'altitude maxima de 610^m pour venir plonger par un effrayant à pic de 100^m de hauteur dans les eaux profondes du lac.

A l'abri de la muraille ensoleillée du Roc, où s'agrippe une ardente végétation d'éléments méridionaux, l'anse calme de Talloires creuse un peu le littoral. La côte reprend ensuite sa direction sud et il y a place à peine, alors, pour la route entre le rivage et les talus broussailleux de la montagne de Verthier, premier degré du socle jurassique de la Tournette.

Dans toute la région méridionale du lac, large de 1.500 mètres, les cours paresseux de l'Eau Morte, de l'Ire et de la Bournette ont édifié une basse plaine d'alluvions en partie marécageuse, qui se raccorde avec la « Vallée morte » de Faverges.

La rive occidentale du lac remonte sans articulations vers le Nord, longeant les dépôts fluvio-glaciaires en terrasse de Bredanaz et se rapproche de la base de la montagne d'Entrevernes qui, par abaissement progressif de l'axe de son pli, s'avance dans le lac en face du Roc de Chère, par la presque île de Duingt, pour venir éteindre son ondulation dans un dernier ressaut sous-lacustre : le bas-fond du Roselet.

A l'orée de la belle vallée d'Entrevernes, resserrée entre Taillefer et le Roc des Bœufs, le paysage change :

C'est la simple harmonie des lignes de la grande dépression de Leschaux s'ouvrant largement vers le Sud, dans le massif des Bauges et qui se raccorde aux pentes boisées du Semnoz. Elle développe sa verdoyante vallée accidentée mollement de collines molassiques et de buttes morainiques entre les marécages de Saint-Jorioz et de Sevrier et la montagne prochaine : la croupe du Semnoz qui développe lentement sa silhouette tranquille depuis la plaine d'Annecy jusqu'au Crêt de Chatillon à la cote 1.704^m.

Puis le rivage du lac s'approfondissant rapidement se rapproche de la montagne jusqu'au rocher de la Puya, qui projette ses splendides châtaigneraies sur la nappe bleue des eaux.

Enfin, la cuvette du bassin lacustre est fermée par le prolongement septentrional du Semnoz, accidenté de cassures qui isolent le Crêt du Maure de la colline du Château, et dont les couches se perdent dans la plaine d'Annecy avec des allures de Dôme⁽¹⁾.

Dans la boue glaciaire et les alluvions, corrodant parfois la molasse sous-jacente pour y creuser son lit, l'émissaire du lac, le Thiou, va se jeter dans le Fier dont l'érosion régressive, qui déjà a cisailé les Gorges du Fier, n'a pu jusqu'à présent entamer le dur seuil de Cran.

Les biologistes, qui se sont occupés de l'étude des lacs, y ont reconnu trois régions : la région littorale, la région profonde et la région pélagique. Cette dernière s'étend au large de la région littorale, et au-dessus de la région profonde. Elle est peuplée d'organismes flottant ou nageant passivement dans l'eau, ensemble d'êtres qui a reçu d'un savant allemand, Hensen, le nom peu harmonieux de *plankton*.

Ecoutez la description qu'en donne le naturaliste d'Annecy :

Lorsque, par une belle matinée d'été, on parcourt en bateau la nappe tranquille du lac d'Annecy ; qu'au large, l'œil scrutant les profondeurs se perd dans les teintes fonçant vers l'azur le plus intense, tandis que le choc rythmique des rames soulève en gerbe des gouttelettes de turquoise, on a de suite l'impression de l'extrême pureté des eaux de cet admirable bassin lacustre.

Si ensuite, en se rapprochant des bords, on voit bientôt le fond transparaître dans une verte opalescence rayée seulement par le trait rapide des menus poissons ou par l'éclair mordoré d'une perche, il semble bien que ce milieu d'une transparence idéale doit exclure la présence de ce monde innombrable d'or-

(1) RÉVIL et LE ROUX. — *Observations nouvelles sur la terminaison périclinale de la Chaîne Nivolet-Semnoz*. (Rev. Sav., 1906, fasc. 3.)

ganismes microscopiques que le naturaliste est habitué à rencontrer dans toutes les eaux.

Il n'en est rien ! C'est là, en effet, que la nature déploie sans compter la magie de ses ressources inépuisables par une merveilleuse adaptation des êtres en les rendant adéquats, dans la défense de la vie, aux conditions particulières d'habitat de ce milieu cosmique.

Un moyen d'investigation des plus simples permet de pénétrer dans ce monde d'infiniment petits.

Que l'on traîne, pendant quelques instants, un filet de fine mousseline de soie, un peu au-dessous de la surface du lac, on constate en le retirant que le fond de la coiffe est recouvert d'un dépôt, sorte de mousse blanchâtre d'une épaisseur appréciable. Retournez le filet dans un flacon à large ouverture à demi plein d'eau et regardez au travers du liquide sur le fond éclairé du ciel. Point n'est besoin de l'intervention du microscope : une simple loupe suffit.

C'est un étonnant fourmillement d'êtres animés !

Voici d'abord une troupe d'animaux nageurs qui montent et descendent en tous sens. Ce sont de petits crustacés (Copépodes et Calanides) dont le corps d'un blanc mat est piqué d'une note brillante par des pigments rouges et orangés, et qui partent en fusées dans le liquide par des mouvements brusques et saccadés, pour se diriger vers la partie la plus éclairée du bocal.

Vers la surface montent et s'accumulent en petits amas naçrés les corps des Daphnides, d'une grande légèreté spécifique, dont les carapaces hyalines laissent passer les longues antennes et transparaissent les organes teintés en bleu azur.

Puis, lentement s'élèvent de petites masses d'un beau vert ou d'un jaune verdâtre, les colonies d'algues (*Botrycoccus* et *Anabaena*), s'accumulant en fleur d'eau à la surface et qui servent de support à un nombre considérable d'infusoires parasites (*Vorticelles*), projetant rythmiquement leur corps à l'extrémité de leur pédoncule spiral brusquement détendu.

Ce n'est pas tout ! les limites de ce monde qui se tient à la limite de la vision distincte vont encore reculer. Dans une goutte d'eau placée sur la lamelle du microscope, voici les délicates étoiles des Astérionelles, les bandes pectinées des Fragi-laires, les chaînes jaunes des Cyclotelles et tout le brillant cortège des Diatomées pélagiques.

Sur ce tapis végétal reposent disséminées les sphérules vertes et cristallines des *Protococcoidées*, s'étalent les arbuscules élé-

gants des Dinobryons, tournoient les Ceratium aux formes imprévues, les Péridiniens, êtres longtemps ballottés sur les limites du règne végétal et du règne animal, tandis que glissent lentement les Rotateurs nus ou cuirassés, aux corps admirablement réfringents, dont les couronnes ciliées battent l'eau d'un mouvement rapide et continu.

Que, par les temps orageux, dans certaines conditions de température et de pression, monte parfois du lac cette senteur caractéristique analogue à celle de la chair de poisson, « l'odeur du lac », c'est encore à l'extraordinaire pullulement des Entomostracés qu'il faut attribuer ce phénomène. Les pêches superficielles donnent toujours en ces circonstances des quantités énormes de ces petits animaux.

Enfin, en toute saison, de jour ou de nuit, le filet ramène toujours ces masses vivantes qui composent la population lacustre flottant à la surface, ou disséminée jusqu'à une certaine profondeur.

Indépendamment de l'action des vagues et des courants qui les transportent passivement, des migrations périodiques journalières ou saisonnières déplacent ces mêmes êtres. Par les nuits sombres, certains crustacés, les carnassières et admirables Leptodores, montent à la surface poursuivant les Entomostracés dont elles font leur proie ; elles redescendent dans les abîmes pendant le jour, moment où une autre pléiade d'animaux transparents comme le cristal et excellents nageurs se meuvent avec agilité dans l'irradiation de la vive lumière qui pénètre les eaux, bravant la poursuite de leurs ennemis, par l'adaptation héréditaire de leurs organes à la transparence du milieu.

C'est cette masse d'animaux et de végétaux aux espèces peu nombreuses, mais innombrables en individus, qui constitue ce qu'on a appelé le Plankton.

La distribution du plankton dans le lac d'Annecy a été étudiée avec soin. Les recherches ont été poursuivies pendant onze ans, en procédant à une pêche par mois, en notant la température de l'air et de l'eau, la transparence et l'état de l'atmosphère. La courbe récapitulative de la variation quantitative du plankton indique un premier maximum en mai, et un deuxième plus faible en octobre.

Des variations saisonnières très nettes existent pour

la transparence ; elle est plus grande en hiver qu'en été. L'abondance du plankton et de la transparence varient en raison inverse. Enfin, le plankton n'est pas uniformément réparti à toutes les profondeurs. Abondant à la surface, il se raréfie à mesure que la profondeur augmente, et à partir de 30 à 35 mètres les quantités ramenées par le filet sont inappréciables.

Je ne puis songer ici à vous donner tous les résultats obtenus, ni la liste et la description des espèces ; je me contenterai de vous citer textuellement les conclusions de l'auteur :

Les études planktoniques même poursuivies pendant une longue période, — et je ne sache pas qu'elles aient été entreprises avec une telle continuité dans un autre lac, — sont un peu illusoire, et jusqu'à présent assez infructueuses. Les recherches doivent plutôt être dirigées dans le sens de la biologie des êtres qui peuplent les lacs ; c'est dans ce champ d'expériences que la voie est largement ouverte, et ne peut amener les mécomptes et les découragements dans lesquels les procédés actuels de mensuration du plankton nous ont malheureusement entraîné.

Avec un de mes confrères de la commission, M. Maurice Denarié (1), je dirai : « Admirons ici la modestie du vrai savant qui, après avoir consciencieusement accompli la lourde charge qu'il s'était imposée, loin de rechercher à exalter les résultats péniblement acquis, juge avec une sévérité peut-être excessive l'utilité de son travail, et ne voit qu'une chose : le champ d'études qui reste ouvert à son activité ».

Arrivons à l'étude de la région profonde. M. Le Roux s'occupe en premier lieu des conditions physiques et chimiques, en utilisant et complétant les travaux de ses devanciers : de Saussure, Duparc, Delebecque. Il décrit les procédés de dragage qu'il a utilisés, pour terminer par l'énumération et la description des organismes recueillis.

(1) Note manuscrite communiquée par M. Maurice Denarié.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans les détails et nous nous contenterons de vous citer les pages où il nous fait un tableau saisissant de ce monde vivant dans les grandes profondeurs :

La constante uniformité climatérique et la tranquillité des grandes profondeurs, les vastes étendues où la lumière ne pénètre que difficilement, réunissent des conditions favorables à une foule de formes animales qui rencontrent là leur optimum biologique, car un certain nombre d'entre elles ne quittent jamais la région.

Au milieu de ce monde des grandes Diatomées, parmi le velours des Oscillaires, dans la masse même du limon vit et se reproduit toute une population d'organismes appartenant à presque tous les degrés de l'échelle des Invertébrés.

Mais les facteurs écologiques qui sont essentiels pour les associations végétales n'agissent pas au même degré sur les animaux en raison de leur mobilité. Les sociétés animales ne se constituent pas de la même manière, car elles sont soumises seulement aux exigences de la recherche de leur subsistance.

On a cru longtemps que la vie était absente dans la profondeur des lacs. Il n'en est rien, et s'il nous était possible d'embrasser d'un coup d'œil d'ensemble la population qui forme tout cet intéressant microcosme, nous verrions ceci :

Dans le jour crépusculaire de ces profondeurs, sur le tapis fauve des Diatomées, se meuvent lentement les Amibes, êtres non encore différenciés, à côté desquels les Heliozoaires étalent leurs fines aiguilles en élégantes étoiles. Les Rhizopodes, aux enveloppes cuirassées, jettent le filet de leurs pseudopodes pour capturer leur nourriture dont les Diatomées font les frais. Les vers rampent au milieu du limon à la surface duquel se dressent de place en place les délicats arbustes des Frédéricelles. A côté, les Hydres balancent leurs tentacules meurtriers pour paralyser la proie qui passe à leur portée. Dans le sol s'enfoncent les coquilles des Pisidies et des Lymnées, ces dernières ayant trouvé le moyen d'adapter leur mode respiratoire aérien à la vie purement aquatique... Des Hydrachnides aux brillantes couleurs arpentent lourdement le limon en même temps que de lents Ostracodes s'y enfouissent.

D'agiles Entomostracés, au corps d'une transparence idéale, fuyant la trop grande lumière, s'égarent dans cette région au hasard de leur course errante.

Enfin, les larves cristallines des *Corethra* attendent sur le limon le moment de leur transformation, tandis qu'au-dessus, ombres gigantesques, glissent rapidement à la recherche de leur frayère les féroces déprédateurs du monde lacustre, les Corézones et les Truites, hôtes momentanés des grandes profondeurs !

La statistique de la faune et de la flore profondes permettent d'énoncer que les plantes sont représentées par 31 espèces, tandis que les animaux le sont par 40.

Au point de vue des caractères biologiques, un résultat est à signaler : c'est que la pigmentation du corps est plus foncée que dans les formes littorales et que la taille est généralement plus faible.

Est-ce une faune autochtone, se demande-t-il, ou ne faut-il y voir que des espèces littorales adaptées ? Il croit pouvoir conclure, — mais pour certaines formes seulement, — que ce sont des espèces littorales accommodées au milieu.

Le deuxième volume du travail que nous analysons, — consacré aux organismes de la région littorale, — ne le cède en rien, comme intérêt, au premier.

L'auteur rappelle qu'au point de vue botanique, il y a lieu de distinguer la flore et la végétation. La *flore* est la statistique des espèces végétales groupées suivant leurs affinités systématiques ; la *végétation* est l'ensemble des plantes considérées en fonctions du milieu, du climat et du sol.

Dans le lac d'Annecy, les espèces sociales déterminant la physionomie végétale de la région littorale s'organisent avec une certaine régularité. On peut distinguer aisément des zones de végétation établies par la distribution des associations en surface et en profondeur. La première de ces zones est la *Caricaie* ou zone des Carex, comprenant la grève émergée et les bords marécageux ; la deuxième est la *Roselière* (*Phragmitaie* et *Scirpaie*), constituée par des associations de Scirpes et de Roseaux ; la troisième, la *Potomaie* (où domine *Potamogeton perfoliatus*), s'étendant sur le blanc-fond

ou *beine*, entre 4 et 5 mètres. Enfin, vient la *Charaie*, qui constitue le talus de la beine, uniquement peuplée par des gazons de *Chara*, jusqu'à la profondeur de 8 mètres.

Les formes microscopiques se distribuent également avec une certaine régularité et l'on peut y reconnaître de véritables associations désignées par M. Le Roux sous les noms de *Tolypotricaie*, *Cladophoraie*, *Schyzophicaie* et *Desmidiaie*, et la curieuse *Schizotricaie* dont les espèces végétales construisent les tufs lacustres.

« En résumé, dirai-je avec M. Denarié, sous cette terminologie de nature à effaroucher un débutant, se cache une étude intéressante du paysage végétal » ; nous ne pouvons mieux faire, à ce point de vue, que de citer la description des rives du lac donnée par l'auteur, comme mode de conclusion, après avoir exposé la méthode qu'il a suivie :

Les rives du lac d'Annecy — le plus étincelant joyau des Alpes françaises — enchâssent une nappe d'eau merveilleuse dont les tons vibrent depuis le bleu turquoise jusqu'à l'azur le plus profond. Elles sont un charme incomparable pour les yeux du touriste et offrent surtout au naturaliste un champ d'études très varié.

Sous la silhouette harmonieuse des montagnes qui forment les murailles de ce bassin lacustre se déroule l'ondulation tranquille des coteaux ensoleillés, parsemés de vignobles et de prairies qui vient s'éteindre au niveau des eaux en descendant dans le « bleu » par une pente rapide. Là s'étend un cordon littoral d'éboulis de blocs battus par les vagues, où s'accrochent les franges brunes des Cyanophycées et les houppes soyeuses des Algues vertes, tandis que les cailloux submergés se recouvrent du velours noir des Oscillaires, et d'un mucus jaunâtre dont les Diatomées et une foule d'organismes composent l'intéressant microcosme.

Tout près, montent en se balançant des eaux profondes les longues tiges des Potamots, buissons lâches, s'élevant au-dessus des gazons noirâtres des Naiades et des Charas, mêlés aux touffes des Myriophylles, tandis que la surface se pique des délicats épis roses de la Renouée amphibie.

Sur les grèves caillouteuses où s'étalent les cônes de déjection des torrents, l'alluvionnement progressif favorise l'établisse-

ment des buissons d'Argousiers, espèce fixatrice des sables, ainsi que l'arrivée des premiers représentants de la végétation sylvatique qui se groupent hâtivement en taillis et sous bois.

Plus loin, c'est une falaise formidable presque dépourvue de végétation, où se cramponnent çà et là des touffes de Potentilles, et qui plonge à pic dans les profondeurs.

Enfin, dans les grandes plaines alluviales largement ouvertes au Nord et au Sud, ce sont de verdoyantes prairies où le feuillage des Saules et des Aunes rehausse d'un gris délicat les tapis de graminées, et qui, devenant de plus en plus humides, vont se relier graduellement au marécage où les Nymphées étalent leurs feuilles sur l'eau stagnante, parmi des fourrés de plus en plus compacts de la Roselière, au-dessus desquels ondulent à perte de vue les chatons roux des Massettes, les sommités fleuries et les panaches violets des Roseaux et des Joncs.

Je ne puis songer à communiquer l'énumération et la description des stations reconnues par notre confrère, sur les bords du lac, et qu'il a illustrées de nombreuses cartes. J'ai vérifié sur place la rigoureuse exactitude des faits rapportés, et je me permettrai de vous dire que cette partie de son travail est traitée avec une précision peu ordinaire.

Je m'arrêterai un peu plus longuement sur une étude particulièrement curieuse des tufs lacustres et de leurs constructeurs. Ces tufs sont très abondants dans le lac d'Annecy ; ils sont dûs à l'activité d'algues particulières (*Schisothryx*) qui décomposent le bicarbonate de chaux en solution dans l'eau, en absorbant l'acide carbonique et en précipitant le calcaire. Il en résulte que les eaux du lac se « décalcifient » et renferment moins de carbonate de chaux que celles de leurs affluents. — D'autres algues jouissent de la propriété d'attaquer les roches ; elles sont dites « cariantes », et il en est qui sont à la fois « incrustantes » et « cariantes ».

A la suite de la description de la flore littorale, M. Le Roux traite de la faune en s'occupant de la *Microfaune*, puis des *Vertébrés*. Ces derniers font l'objet d'un chapitre spécial où sont décrits successivement les Mammi-

fères, les Oiseaux, les Amphibiens et enfin les Poissons, dont les diverses espèces sont soigneusement étudiées.

Un problème important que l'auteur n'a eu garde de passer sous silence et qu'il a cherché à élucider, comme conclusion à son travail, est celui de l'origine des espèces lacustres.

Selon lui, le peuplement de nos lacs s'est effectué après le retrait des glaciers et avec l'apparition de la végétation sylvatique. La colonisation a dû se faire par des migrations *passives* et *actives*. Les facteurs de la première sont les vents, les insectes aquatiques et les oiseaux de passage. Quant aux migrations actives, elles se sont produites par les cours d'eau et, pour le cas spécial du lac d'Annecy, par ceux qui drainent la vallée de Faverges.

Et maintenant, Messieurs, quelle appréciation porter sur ce Mémoire, et le prix de la fondation Caffé doit-il lui être attribué? Votre Commission l'a pensé; car les faits rapportés sont scrupuleusement observés, et les documents recueillis nombreux et d'incontestable valeur. Nous ne regrettons qu'une chose, c'est de n'y avoir pas trouvé quelques comparaisons avec la faune et la flore d'autres régions, celles des lacs de la Suisse, par exemple, qui sont actuellement bien connues. Il y avait là des considérations intéressantes à développer et que je me permettrai de conseiller à l'auteur de traiter. Qu'il ne s'arrête donc pas à cette première étape, qu'il continue à scruter les problèmes du beau lac près duquel il habite, et qu'il tente pour ceux du Bourget et d'Aiguebelette ce qu'il vient de faire pour celui d'Annecy. D'autre part, qu'il reçoive nos félicitations, pour n'avoir formulé que des conclusions prudentes reposant sur des bases sérieuses, et de n'avoir pas émis de ces hypothèses hasardées. — dont certains naturalistes sont trop coutumiers, — et dont de nouvelles découvertes seraient susceptibles de prouver le peu de fondement.

J. RÉVIL.

(Ces conclusions ont été ratifiées par l'Académie.)

Un Projet de Bibliographie savoyarde

Appel aux Écrivains de la Savoie

Littre attribue deux sens, l'un objectif, l'autre subjectif, au mot *bibliographie* : « Connaissances qui font le bibliographe ; — Notice des écrits relatifs à un sujet donné ». Le sens objectif est lui-même précisé par cette définition que l'auteur du fameux Dictionnaire donne du bibliographe : « Celui qui est versé dans la connaissance des livres, par rapport à l'édition, au papier, au caractère, et qui peut aussi en faire la description ».

Non seulement chaque nation, mais, dans toute agglomération nationale, chaque province doit tenir à avoir sa bibliographie, aussi complète et aussi précise que possible ; car c'est là le monument qui atteste son degré de fécondité intellectuelle, la tournure de son esprit, la nature de ses tendances à une époque ou durant une période déterminée ; et ce monument fournit à la statistique et à l'histoire d'un pays une de ses sources les plus abondantes.

Les bibliographes font donc œuvre de patriotisme éclairé lorsque, sans se laisser rebuter par l'aridité et le caractère ingrat d'une pareille tâche, ils s'efforcent de reconstituer ce qu'on pourrait justement appeler l'armorial littéraire d'un pays. Notre éminent ami, le baron Manno, a entrepris cette œuvre pour l'Italie. André Perrin l'avait commencée pour la Savoie, en collaboration avec Victor Barbier. La mort a dissous leur association ; ils se sont rejoints dans la tombe et le travail reste inachevé.

Quel que soit d'ailleurs le soin avec lequel nos deux regrettés compatriotes avaient procédé à ce labeur de Bénédictin, quelque intelligence et quelque compétence qu'ils y aient apportées, leurs notices sont sur bien des points incomplètes. Il est si difficile, surtout au bout d'un grand nombre d'années, de retrouver la trace de tout ce qui a été publié par tel ou tel écrivain, de relever, non seulement les ouvrages proprement dits, s'il en a produit, mais les monographies, les opuscules, les articles de revue, tout ce qui, en un mot, est sorti de sa plume et a été imprimé ! Les intéressés eux-mêmes sont souvent bien en peine de dresser la nomenclature fidèle de leurs œuvres : ou ils les ont oubliées ; ou ils n'en ont pas gardé un seul exemplaire ; ou ils n'y attachent aucune importance ; ou ils n'en ont conservé qu'un souve-

nir trop vague pour pouvoir préciser l'année de la publication, le format, le nom de l'éditeur ou de l'imprimeur, le nombre de pages, soit les traits signalétiques qui, régulièrement, doivent figurer dans une bibliographie bien faite et qui sont aux livres ce que les registres de l'état-civil sont aux personnes, les signalements des permis de chasse aux disciples de Saint-Hubert.

Les vrais bibliographes n'omettent aucun de ces détails. Notre savant collègue, le Docteur Szerlecki, à qui nous devons le travail considérable qu'il a extrait des Mémoires de l'Académie de Savoie depuis sa fondation, nous a récemment donné le modèle du genre dans l'Index qu'à la demande et sous l'inspiration de notre ami Albert Metzger il a joint à l'éloge funèbre d'André Perrin.

Or, le travail des bibliographes du présent et de l'avenir se trouverait considérablement simplifié si chaque auteur, mettant de côté tout faux amour-propre ou toute modestie de commande, consentait à s'extérioriser, à être, tout simplement, son propre *bibliographe*, c'est-à-dire à relever la liste complète de tous ses écrits imprimés.

La Savoie littéraire et artistique est tout indiquée pour recevoir ce dépôt. Nous désirerions donc que tous les membres *effectifs, agrégés et correspondants* de l'Académie de Savoie se mettent sans hésitation et sans retard à ce travail, en considérant de quelle utilité il serait pour notre cher pays.

Voici, pour bien préciser notre proposition, de quelle façon nous comprendrions l'exécution de ce programme :

Nom et prénoms de l'auteur.

Indication de la date et du lieu de sa naissance, de sa profession ou de ses fonctions, de sa qualité de membre effectif, agrégé ou correspondant et de ses autres titres académiques ou honorifiques, s'il y a lieu.

Ouvrages publiés par ordre de dates : pour chacun, autant que possible, titre exact, nom des éditeurs ou imprimeurs, année de la publication, format et nombre de pages.

Dans les ouvrages, nous comprenons non seulement les livres au sens propre du mot, mais les opuscules, monographies, brochures, articles de revue, communications faites aux Sociétés savantes, etc. Pour cette catégorie de productions, la notice devrait indiquer la source, soit le volume de Mémoires ou le nom de la Revue, en spécifiant l'année et les folios.

Chaque auteur, s'il en possédait les éléments, pourrait faire le même travail pour les membres de sa famille et pour les tra-

vaillants de sa ville ou de sa commune natale qui ont disparu de la scène du monde. Si ce mouvement se généralisait nous arriverions bien vite à réunir les matériaux d'une bibliographie qui ferait le plus grand honneur à la Savoie et rendrait des services signalés aux érudits. En attendant, la *Savoie littéraire* consacrerait dans chacun de ses numéros quelques-unes de ses pages aux communications qui lui seraient faites, sous la rubrique spéciale de *Contribution à la Bibliographie générale de l'Académie de Savoie*.

Nous pensons, en effet, que notre Revue devra avant tout reproduire les états de services littéraires des membres de la Société savante dont elle est l'organe. C'est un essai à tenter. Nous demandons instamment à nos amis de s'inspirer comme nous de la haute pensée patriotique qui nous dicte cette proposition et de nous adresser sans retard la *fiche* académique grâce à laquelle nous pourrions mettre à jour notre comptabilité intellectuelle. Aussitôt qu'un nombre suffisant de ces communications sera parvenu au Comité de rédaction, celui-ci pourra, après avoir consulté l'Académie de Savoie, prendre les mesures nécessaires pour en entreprendre la reproduction régulière et périodique et préparer les matériaux du *Grand Dictionnaire bibliographique de l'Académie de Savoie* qui complètera le beau travail du Docteur Szerlecki et réunira en un seul faisceau les œuvres de tous ses membres.

Nous soumettons cette idée à tous nos chers et vaillants amis, à tous les lecteurs de notre *Savoie littéraire et artistique*, et nous sommes convaincu qu'ils ne resteront pas sourds à notre appel.

François DESCOSTES.

P. S. — Pour matérialiser en quelque sorte notre projet, voici le questionnaire auquel chaque auteur aurait à répondre :

X (nom et prénom) né à..... le.....

Membre (effectif, agrégé ou correspondant de l'A. de S.)

Id. de (autres titres).

..... (année).

..... (titre de l'ouvrage), format (in-4°, in-8° ou in-12°) en

..... (volumes) de (pages) (ville où l'ouvrage a été imprimé ou édité) (nom de l'imprimeur ou de l'éditeur

..... (titre de la communication ou de la monographie)..... (pages) publiée dans (indication des *Mémoires* ou de la *Revue* où elle a paru).

Ainsi de suite d'année en année.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

I. — BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE

La Radioactivité et les travaux de M. G.-A. Blanc.

Un certain nombre de substances naturelles jouissent de la propriété d'émettre des radiations capables de traverser les corps opaques, de produire des réactions chimiques, de décharger les corps électrisés. Ces substances sont appelées *radioactives*. En 1897, M. Henri Becquerel constatait que l'uranium possède ces étranges propriétés. Depuis lors d'autres métaux radioactifs ont été signalés : le thorium, le polonium l'actinium et surtout le radium découvert par M^{me} Curie et dont les sels ont été obtenus par M. et M^{me} Curie et par M. Bémont.

La découverte de ces substances radioactives a provoqué en France et à l'étranger un grand mouvement scientifique. L'étude de leurs propriétés a occupé un grand nombre de savants, parmi lesquels un de nos jeunes compatriotes, le baron G.-A. Blanc, qui a publié plusieurs travaux d'un vif intérêt sur les eaux thermales de Savoie. Dans une note éditée en janvier 1905 par le *Philosophical Magazine* (1), puis communiquée au Congrès de Liège en septembre de la même année (2), il annonçait avoir constaté que les eaux de l'Echaillon, près de St-Jean-de Maurienne, et celles de Salins, près de Moûtiers, avaient la propriété d'émettre une émanation radioactive qui, par ses caractères, semblait se rapprocher de celle qu'émettent les sels de thorium. De plus, en chauffant les mêmes sédiments, il en avait extrait des traces d'émanation du type radium. Il en avait conclu que les sédiments étudiés par lui devaient renfermer, en même temps que des traces de ce dernier métal, une certaine quantité de sels de thorium.

M. A. Blanc nous faisait part de ces résultats au Congrès d'Aix les-Bains (3). Postérieurement et à la suite de recherches poursuivies avec M. Angelucci, de l'Université de Rome (4), il a pu prouver que « les sels de thorium doivent leur activité à la présence de traces d'un élément très actif, le *radio-thorium* ». Cet élément, bien qu'il soit doué de propriétés chimiques très semblables à celles du thorium lui-même, peut en être séparé

(1) G.-A. BLANC. — On Radioactivity of Mineral Springs (Janvier 1905).

(2) Id. — Sur la nature des éléments radioactifs contenus dans les sédiments des sources thermales d'Echaillon et de Salins-Moûtiers (Savoie). (Premier Congrès international pour l'étude de la Radiologie et de l'ionisation; Liège, septembre 1905.)

(3) Id. — La Radioactivité des eaux thermales de la Savoie. (C.-R. du dix septième Congrès des Soc. Sav. Savoisienne.)

(4) G. A. BLANC et O. ANGELUCCI. — Separazione del radio-torio di sali di torio (Acc. dei Lincei, vol. XV, 1906).

à l'aide d'opérations spéciales que les deux auteurs ont décrites avec soin.

Dans une conférence faite en 1906 à la Société d'histoire naturelle de Savoie, notre compatriote faisait remarquer que les substances radioactives sont très répandues dans la nature et qu'elles jouent un rôle important dans l'économie de notre planète. La radioactivité d'un certain nombre de roches, nous disait-il, a été examinée, et si l'on admet que la teneur de la terre en corps actif est du même ordre que celle trouvée pour ces roches, on peut conclure que la chaleur produite est suffisante pour compenser le refroidissement que la Terre subit par rayonnement. Ces idées ont été émises par deux savants allemands, MM. Elster et Geitet, et les observations de M. Blanc, sur divers terrains de la Savoie, lui ont permis d'arriver à des conclusions analogues.

On voit quels importants problèmes de philosophie naturelle peuvent être résolus par ces recherches ; aussi les travaux des savants qui s'en occupent doivent-ils être pris en sérieuse considération. Des études de ce genre nous amèneront, peut-être, à nous faire une idée plus exacte du passé de notre globe et de la constitution de la matière.

J. RÉVIL.

II. — BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE

Histoire générale. — M. le comte DE MARESCHAL a publié trois livraisons de l'*Armorial et Nobiliaire de Savoie* qui se rapportent aux familles suivantes : Paernat-la-Palud ; Palluel ; de la Palud ; Paquellet de Moyron ; Paquellet du Molard ; Parpillon ; Passerat de Rouer de Saint-Séverin ; de Passier ; de Pavy de Thoiry ; de Pavy de Chambéry ; Pelard ; de Pelly ; Perret d'Hauteville ; Perret d'Angloz. On y retrouve la même précision documentaire et la même richesse d'informations qui ont fait de cette grande publication un véritable monument historique. L'histoire générale y tient une large place ; certaines notes présentent même en un raccourci saisissant tout un tableau historique de la Savoie. Citons en particulier ce passage sur l'intervention de la Savoie dans les Croisades (note de la page 365) : « La noblesse savoyarde prit part à de nombreuses guerres contre les Turcs. A chacune des huit grandes croisades, elle a certainement dû fournir son contingent surtout à la 2^e et à la 8^e, où se sont rendus des princes de la Maison de Savoie. On connaît le nom d'un grand nombre de ses membres qui ont fait l'expédition d'Orient, en 1366, avec le Comte Vert. On sait que des nobles savoyards accompagnèrent à Nicopolis, en 1396, le bâtard de Savoie, plus tard Comte de Romont, qui y fut fait prisonnier avec plusieurs gentilshommes. On lit, dans le compte du trésorier général (Archives de Cour) : *libravit jacoctino de facez, venienti de Turquia qui domino nostro Sabaudie comite quamdam litteram certam apportavit a bastardo de Sabaudia et a pluribus aliis captivatis penes infideles... die XVI aprilis 1396* ; et plus loin :

libravit jacoctino de facez, venienti de Turchia die XVI aprilis 1397 dono sibi facto per dominum quia apportavit litteram certam et novam de Bastardo de Sabaudia et pluribus aliis nobilibus captivis ultramar, et detentis a sarracenis, VIII scut. auri regis. Au dire de Guichenon, Amédée VIII, frère dudit Bâtard, écrivit à Bajazet, en 1397, le priant de traiter en prisonniers de guerre ce prince et 70 savoysiens qui étaient avec lui; et ce prince ne fut délivré qu'après plusieurs années en payant rançon. Dans les *Mémoires de la Diana* (t. IX, p. 104) est cité le nom d'un noble savovard tué à Nicopolis. Nous eûmes même à combattre les Turcs sur notre territoire, quand ils assiégèrent Nice en 1543 et prirent la ville, sans pouvoir s'emparer du château, à la défense duquel s'immortalisa André de Montfort; parmi leurs prisonniers se trouvaient des nobles de notre province, comme on l'a vu à l'article NEUVECELLE (t. IV, fol° 257). Bernardin de Savoie-Raconis fit la guerre de Hongrie, en 1566, avec les lances savoyardes (*Cibrario*). Les troupes du Duc de Savoie se distinguèrent à Lépante en 1571. On connaît un gentilhomme savoyard, fait prisonnier par les Turcs vers cette époque, et qui fut racheté par le Duc (*Travaux de la Société d'Histoire de Maurienne*, 2^e série, t. II, 1^{re} partie, p. 256, Document). Quand les Turcs, en 1683, revinrent assiéger Vienne, d'où ils furent repoussés par Sobiesky, parmi les troupes de ce grand capitaine se trouvaient les dragons de Savoie, selon les historiens. Des Savoyards s'illustrèrent dans les guerres que soutint contre cette nation le Prince Eugène (*voir* articles LUCAS et MUFFAT-SAINT-AMOUR). Enfin, la Savoie a toujours été grandement représentée dans l'ordre des Hospitaliers ou Chevaliers de Malte, dont l'histoire se résume en une lutte incessante et gigantesque contre les Turcs; on connaît les noms de plusieurs chevaliers de notre pays qui furent tués en les combattant, et beaucoup d'autres parvinrent aux grandes dignités de cet ordre. »

Archéologie. — M. Charles BUTTIN, dont les travaux sur les armures font autorité, a publié dans les *Annales de la Société d'Archéologie* de Bruxelles, tom. XX, 1906, une étude archéologique très érudite sur *La Cinquedea* de la collection Goldschmidt. — *La Revue Savoisiennne*, 4^e trim. 1906, contient un curieux travail du même auteur sur *Les Flèches d'épreuve et les armures de botte cassée* : les flèches d'épreuve étaient destinées à éprouver les armures nouvellement forgées; quant à l'expression plus bizarre d'*armure de botte cassée*, elle signifie une armure qui amortit les coups.

— M. CROLARD signale dans la *Revue Savoisiennne*, 4^e trim. 1906, p. 189, des découvertes intéressantes d'objets d'art en bronze trouvés à Oran. *Cran*

Moyen-âge. — Dans un article consacré spécialement au passage des Alpes par Charlemagne en 773 — dans l'*English Historical Review*, juillet 1906, p. 492, — le Rév. COOLIDGE combat l'opinion ordinairement admise du passage par le Mont-Cenis.

Se basant sur Adon et sur le chroniqueur de la Novalaise, l'auteur fait passer Charlemagne par le mont Genève.

— *L'Inventaire sommaire* des nouvelles acquisitions de la Bibliothèque nationale publié par M. Henri OMONT (Paris, Leroux, 1907, in-8° de 80 p.) porte l'indication de chartes du XIII^e au XVIII^e siècle se rapportant à la Savoie.

— Le Docteur DINO MURATORE publie dans la *Revue Savoisienn*e (3^e et 4^e trim. 1906) une étude sur *Aimon III, comte de Genevois*, sa participation à l'expédition du Comte Vert en Orient, son testament et sa mort. Grâce à ses patientes investigations dans les Archives, le jeune historien renouvelle en grande partie l'histoire si touffue du XIV^e siècle. Le même auteur publie, dans la 1^{re} livraison de la *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, un travail sur *L'Evêché de Lausanne et les subsides pontificaux pour la croisade du comte Verd* et dans le XIII^e fascicule de l'*Archivio storico Lombardo* (Milan, 1907, 104 pp.) un mémoire intitulé : *Bianca di Savoia e le sue nozze con Galeazzo II Visconti*.

— M. J. CAMUS publie dans les *Miscellanea di storia italiana*, tome XI, page 49-63, une étude paléographique très importante sur les premiers autographes de la Maison de Savoie.

— A l'aide d'un acte notarié et d'une pierre tombale du Bourget, M. T. REINACH croit pouvoir prouver que la restauration de l'église du Bourget dans le style flamboyant a été l'œuvre d'Aymard de Luyrieu, mort en 1458, et non comme on le croit généralement de son neveu Odon (Communicat. à l'Académie des Inscriptions, séance du 7 décembre 1906).

— Sous le titre *Une Charte des Cours et le Bienheureux Innocent V*, dans le XIX^e bulletin de la *Société Académique* du duché d'Aoste, Mgr DUC analyse un acte de reconnaissance passé à Bourg-Saint-Maurice, pour en tirer un argument en faveur des origines valdotaines du Bienheureux. Dans le même bulletin, le vénérable historien publie une curieuse généalogie, en vers français du XV^e siècle, des seigneurs de Challant.

— M. le chanoine VESAN publie dans le même recueil (p. 315-408) une intéressante monographie sur *Antoine de Challant*, né à Chambéry entre 1340 et 1350, archevêque de Tarentaise, puis cardinal. Après avoir été légat du pape Benoît XIII en France, le cardinal joua un rôle important, bien que difficile à préciser, dans les divers conflits suscités à l'occasion du schisme qui divisait alors l'Eglise.

— Dans une courte note insérée dans la *Revue Savoisienn*e (4^e trimestre 1906, p. 192), M. Max BRUCHET appelle l'attention sur l'importance artistique des antiques peintures de la chapelle des Allinges qui remonteraient au X^e siècle.

Histoire moderne. — Une communication faite le 14 mai 1906 à la réunion des délégués des Sociétés savantes par M. Maurice LANORE DE PAU, nous fait connaître un architecte savoyard du XVI^e siècle, Michel Porrette de Chambéry, au service du maréchal de Termes, qui construisit ou restaura divers monuments dans les Hautes-Pyrénées : l'église de Pouzac, la collégiale de Saint-Vincent de Bagnères-de-Bigorre et surtout le château de

Termes. (*Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques*, 2^e livr., 1906, p. 175-182.)

— Dans la 4^e série des *Andegaviana* (Paris, Picard, 1906, in-8^o de 511 p.), M. l'abbé UZUREAU donne des détails sur les fêtes de la canonisation de Saint François de Sales et de Sainte Chantal dans le diocèse d'Angers.

— Tout en faisant revivre dans tous ses détails un curieux pèlerinage de 5 à 6.000 personnes au sanctuaire de N.-D. de Myans, dirigé par Mgr Camus en 1613, M. l'abbé NAILLOD analyse et apprécie dans le *Bulletin de la Société Gorini* (avril 1907) les divers discours prononcés dans cette circonstance par l'Evêque de Belley. Cette étude nous présente sous un jour nouveau, très favorable, l'âme toute apostolique de ce prélat, ami et disciple de saint François de Sales.

— La correspondance de Gabriel de Weiss, publiée par M. Paul MAILLEFER dans la *Revue historique vaudoise* (janvier 1907), contient quelques détails intéressants sur les démêlés nombreux entre la Savoie et Genève au XVII^e siècle.

— Dans la même Revue (juillet 1906), sous le titre *Yverdon et les réfugiés du Piémont*, M. Eugène MORTAZ précise les conditions dans lesquelles les Vaudois piémontais reçurent l'hospitalité en Suisse, de 1685 à 1690.

— Un article sur *Galilée et les Jésuites*, dans les *Etudes* du 5 mars 1907, contient quelques renseignements sur un savant jésuite savoyard, le P. Claude Milliet de Challes, né à Chambéry en 1621, professeur d'hydrographie à Marseille, puis de mathématiques à Lyon, où il fit une série d'expériences sur la chute des corps.

— M. MIQUET, dans une communication publiée dans la *Revue Savoisiennne* (4^e trim. 1906), corrige et complète sur divers points la notice biographique de Grillet sur le général Monet, né le 6 mai 1709 à Chambéry et non en 1703 à Bonneville.

— Dans son étude intéressante sur l'*ancien diocèse de Belley*, M. ~~l'abbé~~ MATAGRIN traite diverses questions qui se rattachent à l'histoire religieuse du Petit-Bugey incorporé maintenant au diocèse de Chambéry. (*Bulletin de la Société Gorini*, janvier et avril 1907.)

Histoire contemporaine. — M. MIQUET réunit en brochure (Annecy, Abry, 1907, in-8^o de 39 p.) ses patientes recherches sur les Savoyards, — ingénieurs, officiers, fonctionnaires ou commerçants, — fixés en France avant 1860.

— Signalons au moins la publication des *Lettres inédites de J. de Maistre*, par M. Ernest DAUDET (dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} février-1^{er} avril 1907) et des *Mémoires de la Comtesse de Boigne, née d'Osmond*, par M. NICOLLAUD (Plon-Nourrit, Paris).
J. B.

Le Gérant : J. GUÉLARD.

Chambéry. — Imp. Générale Savoisiennne, rue du Château, 5